



(suite) 3 femmes m ont frappé ,j ais déposé plainte

Par **lenylise**, le **28/05/2008** à **21:43**

bonsoir , j ais deja posté un message a ce sujet .

j ais été agrésé par 3 femmes , elles m ont frappé a coups de poings et de pieds . j ais eu 6 jours d ITT sous reserve d un controle car j ais une entorse cervicale grave .

je viens de passer le controle et mon medecin m a prescrit un scanner cervical car il pense a une hernie discale suite aux coups . il a prolongé de 3 semaines .mais sur le certificat il note ITP de 3 semaines .cela veut dire partiel .

est ce que se sera pris en compte par la police ?

de plus hier , j ais reçu une convocation par la police pour une plainte me concernant . c est le monde a l envers mes agresseurs ont déposé plainte !!

quel est votre avis ?